

OBSERVATOIRE INTERNATIONAL  
DES DROITS LINGUISTIQUES

RAPPORT ANNUEL 2015-2016

Faculté de droit  
Université de Moncton  
Mai 2016



## MOT DU DIRECTEUR

L'année 2015-2016 a notamment été marquée par la création du *Blogue sur les droits linguistiques*. Depuis sa création en août 2015, nous publions en moyenne un texte toutes les deux semaines. Les textes proviennent soit de l'Observatoire, soit de collaborateurs externes. Bien que les textes soient tous lus et approuvés par le directeur de l'Observatoire, ce forum de publication permet aux gens de s'exprimer un peu plus librement que dans le cadre d'une revue académique dont les textes sont revus par les pairs. Cela dit, leur plus grande caractéristique est la longueur des textes. Étant considérablement plus courts qu'un article de périodique, les textes publiés sur le *Blogue* permettent aux auteurs de coucher sur papier leur réflexion sur un point précis des droits linguistiques.

Nous avons également publié les textes du *Blogue sur les droits linguistiques* en annexe de la *Revue de droit linguistique*. Cette double publication permet de mieux se référer à un texte publié sur le *Blogue* (lequel aura donc une référence identique à celle d'un périodique) et assure également la pérennité de ces textes puisque la *Revue de droit linguistique* est également hébergée sur le site Web de HeinOnline.

L'outil de microblogage Twitter est également venu nous prêter main-forte. Nous employons cet outil de communication pour annoncer chaque publication sur le *Blogue sur les droits linguistiques*. Sa diffusion est instantanée et elle permet aux récipiendaires de rediffuser l'annonce à leur tour et ainsi la partager à leur réseau. En employant Twitter, nos annonces atteignent bien souvent plusieurs milliers de personnes. L'Observatoire bénéficie ainsi des nombreux avantages offerts par les outils numériques afin de poursuivre sa mission qui consiste notamment à « développer, appuyer et promouvoir la formation et la recherche en matière de droits linguistiques ».

Michel Doucet  
Directeur  
Observatoire international des droits linguistiques



## L'OBSERVATOIRE : SON MANDAT ET SA STRUCTURE

L'Observatoire international des droits linguistiques a ouvert ses portes en janvier 2010. La Faculté de droit, pour prolonger le rayonnement qu'a connu le Centre international de la common law en français pendant près de 20 ans, a souhaité poursuivre son engagement dans les dossiers linguistiques en mettant sur pied l'Observatoire international des droits linguistiques.

Le mandat de l'Observatoire est de « développer, appuyer et promouvoir la formation et la recherche en matière de droits linguistiques dans les programmes de la Faculté de droit et sur les scènes provinciale, nationale et internationale ».

L'article trois de ses statuts prévoit que « les affaires de l'Observatoire international des droits linguistiques sont gérées par un comité de gestion, composé des personnes suivantes », pour l'année 2015-2016 :

- Marie-France Albert (doyenne par intérim), suivie de Fernand de Varennes doyen et président du comité de gestion
- Michel Bastarache, expert en droit linguistique
- André Samson, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
- Marie-Linda Lord, vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales
- Karine McLaren, représentante du CTTJ
- Micheline Gleixner, suivie de Denis Roy à titre de représentant du corps professoral

Le présent rapport est rédigé et présenté à l'Assemblée de la Faculté en conformité avec l'article cinq des statuts de l'Observatoire.



## LES PUBLICATIONS

### *La Revue de droit linguistique*

Durant l'année 2015-2016, l'Observatoire a publié le deuxième volume et a entamé le troisième volume de la *Revue de droit linguistique*.

Le deuxième volume est composé des textes suivants :

1. Karine McLaren, « La langue des décisions judiciaires au Canada » (2015) 2 RDL 1.
2. Karine McLaren, « Le nouveau Code de procédure civile du Québec : une atteinte aux droits linguistiques ? » (2015) 2 RDL 58.
3. Nicolas Schmitt, « Les droits linguistiques en Ukraine : Chronique d'un naufrage annoncé » (2015) 2 RDL 83.
4. Michel Doucet, « Les obligations linguistiques des associations professionnelles au Nouveau-Brunswick » (2015) 2 RDL 111.
5. Michel Doucet et Philippe Morin, « L'offre active et les agents de la paix au Nouveau-Brunswick » (2015) 2 RDL 133.
6. Michel Bastarache, « Les garanties linguistiques : droits humains ou instruments d'intégration sociale au Canada » (allocution) (2015) 2 RDL 171.



En annexe à la Revue, nous avons également publié tous les textes parus sur le *Blogue sur les droits linguistiques* en 2015. Finalement, notons que la *Revue de droit linguistique* est également disponible sur le site Web de Hein Online.

Le troisième volume, en chantier depuis janvier 2016, contient déjà les articles suivants :

1. Michel Doucet, « Les droits de la minorité francophone au Nouveau-Brunswick dans les foyers de soins de longue durée » (2016) 3 RDL 1-19.
2. Koos Malan, « Considering an appropriate language policy for judicial proceedings in South Africa » (2016) 3 RDL 20-59.



3. Stéphanie Chouinard, « Quand le droit linguistique parle de sciences sociales : L'intégration de la notion de complétude institutionnelle dans la jurisprudence canadienne » (2016) 3 RDL [cet article est présentement en cours d'évaluation].

### *Le Blogue sur les droits linguistique*

Depuis la création du *Blogue sur les droits linguistiques* en août 2015, 17 textes y ont été publiés. En voici la liste par ordre chronologique :

- 1) Michel Doucet, « L'article 16.1 de *Charte Canadienne des droits et libertés* : le droit à l'égalité des communautés linguistiques » (17 août 2015)
- 2) Michel Doucet, « Qui possède la qualité pour agir en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*? » (1<sup>er</sup> septembre 2015)
- 3) Pierre Foucher, « Enjeux juridiques de l'affaire sports-études à Ottawa : Conseil des écoles publiques de l'est de l'Ontario » (8 septembre 2015)
- 4) Michel Doucet, « L'article 5.1 de la Loi sur les langues officielles et le plan sur les langues officielles 2015 » (16 septembre 2015)
- 5) Pierre Foucher, « Légiférer sur l'usage des langues dans le secteur privé : des enjeux de droit constitutionnel et administratif au Canada » (23 septembre 2015)
- 6) Michel Doucet, « La privatisation des services de traduction du gouvernement du Nouveau-Brunswick et la traduction des jugements » (5 octobre 2015)
- 7) Pierre Foucher, « Université en français à Ottawa : une garantie juridique » (6 octobre 2015)
- 8) Michel Bastarache, « Pourquoi faut-il encore avoir recours aux tribunaux pour assurer la mise en œuvre des droits linguistiques au Canada? » (29 octobre 2015)



- 9) Michel Doucet, « L'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* et l'admission des non-ayants droit à l'école francophone » (5 novembre 2015)
- 10) Michel Bastarache et Michel Doucet, « Le poste de Commissaire aux langues officielles : une institution essentielle » (9 novembre 2015)
- 11) Pierre Foucher, « Une constitution entièrement bilingue pour le Canada en 2017? » (16 novembre 2015)
- 12) Michel Doucet, « Un rendez-vous raté avec l'histoire » (4 janvier 2016)
- 13) Philippe Morin, « Et si les rapports de la Commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick avaient la force d'un jugement » (6 janvier 2016)
- 14) Nourredine Bessadi, « Le bilinguisme et la (mé)traduction dans les textes officiels en Algérie » (19 janvier 2016)
- 15) Philippe Morin, « La publication des jugements relatifs aux instances judiciaires qui se déroulent dans les deux langues officielles au N.-B. » (21 janvier 2016)
- 16) Michel Doucet, « Le bilinguisme et les jugements » (22 février 2016)
- 17) Pierre Foucher, « Sport-études à Ottawa : la saga continue » (16 mars 2016)
- 18) Philippe Morin, « Que veut-on dire par déjudiciarisation des droits linguistiques » (à paraître).

### ***L'ouvrage Les droits linguistiques au Nouveau-Brunswick***

Le directeur de l'Observatoire publiera, au cours de l'année 2016-2017, le premier ouvrage consacré uniquement et entièrement aux droits linguistiques du Nouveau-Brunswick. La rédaction étant terminée, l'Observatoire est occupé à relire l'intégralité de l'ouvrage tout en vérifiant les citations et uniformisant les références.



Cet ouvrage, d'environ 200 000 mots, sera publié aux Éditions de la Francophonie. Il contient huit chapitres portant sur le bilinguisme judiciaire, le bilinguisme législatif, le droit à l'éducation dans la langue de la minorité, les services publics en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés*, les services publics en vertu de la *Loi sur les langues officielles*, les recours et un chapitre dans lequel l'auteur fait un survol de la théorie entourant les droits linguistiques, de différentes situations d'aménagement linguistique dans le monde, de la démographie linguistique au Nouveau-Brunswick, de l'histoire des droits linguistiques au Nouveau-Brunswick et des principes d'interprétation.

### Lois linguistiques annotées

Ce projet est dans la mire de l'Observatoire depuis déjà quelques années. Au début, il avait été mis de côté en raison du fait que le ministère de la justice était censé publier un ouvrage sur les lois sur les langues officielles annotées. Ne l'ayant pas fait, nous avons décidé d'aller de l'avant avec ce projet. Nous avons débuté par la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick, dont la version annotée sera publiée sur le site Web de l'Observatoire au [www.droitslinguistiques.ca](http://www.droitslinguistiques.ca) au début de l'année 2016-2017. Nous avons maintenant entrepris l'annotation des articles 16 à 20 et 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Ces articles annotés devraient également paraître en 2016-2017.

### Les Annales de droits linguistiques

L'Observatoire a publié le deuxième numéro de [Les Annales de droits linguistiques-2015](http://www.droitslinguistiques.ca) en janvier 2016. Cette publication annuelle, comme son nom l'indique, a pour but d'offrir un résumé des jugements, des modifications législatives et des références aux nouveautés doctrinales qui touchent aux droits linguistiques. Cette année, nous avons également ajouté les rapports des Commissaires linguistiques et tout autre rapport ou étude qui portent sur les droits linguistiques.

Le document est disponible en format html et en format pdf depuis notre site Web. Il a été envoyé à notre liste de diffusion composé de 250 personnes en plus d'être diffusé à des milliers de personnes sur Twitter. De plus, notons que la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) a publié le document ainsi que celui de 2014 sur son site Web (<http://fnssf.ca/publications/etudes-rapports-et-presentations/>).



## L'Infolettre du réseau de chercheuses et chercheurs

L'Infolettre, bien qu'elle soit publiée sur le site Web en format html et en format pdf, n'est envoyée qu'aux membres du Réseau de chercheuses et chercheurs. Elle a pour but d'informer les membres du Réseau des textes publiés par les autres membres qui portent sur les droits linguistiques. L'Infolettre a été diffusée le 29 janvier 2016.

## Publications du Directeur

« Language Right and Democracy: a complex paradigm. Concluding Report of the Symposium on "Language Rights, or Cultural Rights and Democratization" » dans Xabier Irujo, Jean-Pierre Massias et Iñigo Urrutia, dir, Droits culturels et démocratisation - Cultural rights and democratisation, Institut Universitaire Varenne, collection Kultura, LGDJ, 2015.

Michel Doucet, « Les obligations linguistiques des associations professionnelles au Nouveau-Brunswick » (2015) 2 RDL 111.

Michel Doucet et Philippe Morin, « L'offre active et les agents de la paix au Nouveau-Brunswick » (2015) 2 RDL 133.

Michel Doucet, « Les droits de la minorité francophone au Nouveau-Brunswick dans les foyers de soins de longue durée » (2016) 3 RDL 1.

## LES CONFÉRENCES

### Conférences du Directeur

#### 1. Conférence *Caron c. Alberta*

Le 19 janvier 2016, le directeur de l'Observatoire a prononcé une conférence, organisée en partenariat avec la Faculté de droit, au sujet de l'arrêt *Caron c. Alberta* de la Cour suprême du Canada.



L'arrêt *Caron c. Alberta* mettait en cause la constitutionnalité des lois de l'Alberta. Selon Caron, en vertu de la Proclamation royale de 1869, de deux Adresses émises en 1867 et en 1869 et du Décret de 1870, le gouvernement de l'époque, au nom de la Reine, avait promis que les citoyens de la Terre de Rupert et des Territoires du Nord-Ouest allaient maintenir leurs droits dans l'éventualité où ils joignaient le Canada. Après l'annexion de ces territoires au Canada et de la création de la province de l'Alberta, la coutume de bilinguisme législatif, en vigueur sur ce territoire à cette époque, a été maintenue pendant une courte période de temps pour ensuite être laissée de côté au profit de la langue anglaise.

Cette conférence a mis en évidence le rendez-vous raté avec l'histoire puisque la Cour suprême du Canada a refusé, à 6 contre 3, de reconnaître que les droits promis après l'annexion des territoires au Canada comprenaient des droits linguistiques.

Deux vidéos ont également été produites, lesquelles sont disponibles via notre site Web et notre chaîne Youtube.

2. Michel Doucet, « Fondement normatif des droits linguistiques », Premier Congrès mondial des droits linguistiques, Université de Teramo, Teramo, Italie, 2015.
3. Michel Doucet, « Les langues officielles dans l'administration de la justice au Nouveau-Brunswick », Congrès annuel 2015 de l'AJEFO, Lafayette, Louisiane du 25 au 27 juin 2015.

## LES COLLOQUES

### Congrès mondial des droits linguistiques

Le premier Congrès mondial des droits linguistiques a eu lieu à Teramo, en Italie, du 19 au 23 mai 2015. Ce Congrès a réuni la XIV<sup>e</sup> Conférence internationale de l'Académie Internationale de Droit Linguistique (AIDL) sur le droit et la langue et les IX<sup>es</sup> Journées des Droits linguistiques. En plus de l'AIDL et de l'Association LEM-Italia, cette manifestation a été organisée en collaboration avec l'Observatoire Européen du Plurilinguisme, l'Observatoire international des droits linguistiques, le Gruppo di studio sulle politiche linguistiche de la Società di Linguistica Italiana, le



DORIF-Università, ainsi que de nombreuses équipes de recherches d'Universités du monde entier et notamment de l'Université de Teramo qui a accueilli le Congrès.

La Faculté de droit était bien représentée lors de ce premier congrès mondial des droits linguistiques. Le directeur de l'Observatoire a agi en tant que président d'une séance intitulée « Les représentations des identités en contexte multilingue : pourquoi et comment intervenir? », en plus de donner une conférence plénière intitulée « Regard sur les droits linguistiques : l'importance du territoire vs le respect de la règle de droit ». De plus, le professeur Denis Roy, grâce à une contribution du Fonds d'aide financière de l'Observatoire, a participé à une séance intitulée « Enjeux et acteurs de la reconnaissance » où il a présenté une communication intitulée « Connaissance humaine et droit ».

### Congrès annuel 2015 de l'AJEFO

Le directeur, en tant que membre du comité organisateur, a participé au congrès annuel 2015 de l'AJEFO, lequel a eu lieu du 25 au 27 juin à Lafayette, en Louisiane. Intitulé « Du Canada à la Louisiane : Une justice multiple, un français vivant ! » et présidé par Michel Bastarache, ce congrès accueillait des juristes de partout au Canada à prendre la parole sur les sujets suivants :

- L'accès à la justice en français : défis et pistes de solutions;
- Règles d'éthique des praticiens et difficultés relatives aux interactions entre avocats et/ou justiciables unilingues;
- Les recours collectifs;
- Éducation et droits linguistiques au Canada et situation du français dans les écoles en Louisiane;
- Grandes décisions en matière de droit – Mises à jour.

Le directeur de l'Observatoire, dans le cadre du premier panel, a prononcé une conférence portant sur l'accès à la justice en français au Nouveau-Brunswick.



## LES AUTRES PROJETS

### **Demande de dons pour la traduction de la 3<sup>e</sup> édition de *Les droits linguistiques au Canada***

Avec la collaboration de l'Université de Moncton, l'Observatoire a poursuivi ses efforts afin d'amasser les fonds nécessaires à la traduction de la 3<sup>e</sup> édition de *Les droits linguistiques au Canada*. Pour ce faire, en plus d'avoir déjà approché les plus grands cabinets d'avocats du pays, nous avons également envoyé une demande de don aux membres des différentes associations de juristes d'expression française du Canada. Malgré une modique somme d'amassée, nous sommes bien loin des fonds nécessaires pour la traduction de cet ouvrage.

### **Bibliographie interactive en droits linguistiques**

Nous ajoutons constamment des articles dans la Bibliographie interactive en droits linguistiques et sommes maintenant rendus à plus de 200 articles disponibles en un seul clic. Nous avons également ajouté certains rapports comme les rapports annuels des Commissaires linguistiques ainsi que certains rapports bien connu comme celui de Francesco Capotorti, intitulé *Rapport sur les droits des personnes appartenant à des minorités ethniques, religieuses et linguistiques* ou encore le Rapport préliminaire et le Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

### **Partenariat : Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)**

Nous avons conclu avec nos collègues de l'UPPA une entente de publication de la *Revue de droit linguistique*, mais au lieu de reproduire *in extenso* la *Revue* telle que nous l'avons déjà publiée, ils vont regrouper dans un livre qui paraîtra vraisemblablement tous les deux ans, une sélection thématique des articles parus dans la *Revue*. L'Institut Universitaire Varenne sera responsable de la publication de cet ouvrage, lequel ne sera publié que s'il y a un nombre suffisant d'articles pour composer un volume.



## LES PROJETS À VENIR

### Conférence d'ouverture

Le directeur de l'Observatoire prononcera, le 11 mai 2016, la conférence d'ouverture d'un colloque organisé dans le cadre du 84<sup>e</sup> Congrès de l'ACFAS. Cette conférence, intitulée « Existe-t-il un « pouvoir » dans la francophonie canadienne? », s'insère dans la thématique de ce colloque qui a pour titre : « Retour sur la question du pouvoir dans la francophonie canadienne ».

### Ouvrage collectif en l'honneur du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération

Dans le cadre des activités entourant le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération, l'Observatoire, en partenariat avec l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, publiera un ouvrage collectif qui aura pour but d'évaluer l'apport de la Confédération aux minorités linguistiques canadiennes.

### Projet de recherche avec l'ICRML

Le directeur de l'Observatoire participera à un projet de recherche avec l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Le projet intitulé « Vers une meilleure compréhension de l'effectivité des droits linguistiques dans le secteur de la santé » aura notamment pour but d'établir le cadre juridique des mesures relatives à la langue dans ce secteur. En outre, les chercheurs étudieront l'effectivité des droits linguistiques ou des mesures liées à la langue dans ce secteur pour les provinces du Manitoba, Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Ontario.

### Recherche et publication

Depuis la création de la *Revue de droit linguistique* et le *Blogue sur les droits linguistiques*, l'Observatoire a consacré un peu plus de temps à la recherche et la publication. Des projets de publication pertinents pour le Nouveau-Brunswick et d'autres régions du Canada sont en chantiers et devraient voir le jour en 2016-2017.